

28.10.2011 - 17:29 Uhr

La branche de l'audit mise au défi à l'avenir

Zurich (ots) -

La participation d'Eveline Widmer-Schlumpf, Conseillère fédérale, et d'autres illustres participants ont fait du Congrès bisannuel de la branche fiduciaire et de l'audit un plein succès. Des thèmes d'une grande actualité étaient au centre du Congrès: "L'audit, plus qu'une simple commodity?" et "La politique fiscale - moyen de pression universel exercé contre la Suisse". L'assemblée générale de la Chambre fiduciaire a fixé la structure de sa gouvernance future et a nommé sa haute direction.

"L'audit, plus qu'une simple commodity!"

Sous le titre "L'audit, plus qu'une simple commodity", l'utilité et l'avenir des comptes annuels ont été débattus à fond. Dr Peter F. Weibel, membre du Conseil d'administration de Credit Suisse Group, a rappelé que les Comités d'audit mèneraient, dans certains cas, un combat perdu d'avance s'ils n'étaient pas soutenus par les auditeurs. L'audit permet de reconnaître suffisamment tôt les faiblesses d'une organisation et de les corriger. Monika Ribar, CEO de Panalpina, l'a confirmé et a ajouté que l'audit crée de la transparence. Du côté des chefs d'entreprise, les changements continuels dans l'application des normes ont été critiqués, ce qui rend impossible la comparaison sur plusieurs années. Monika Ribar: «Les changements des réglementations et des normes de présentation des comptes sont devenus un point régulier de l'ordre du jour dans un Comité d'audit et, parallèlement, il devient de plus en plus difficile de gérer des entreprises sur la base de chiffres externes.»

Toujours de l'opinion des chefs d'entreprises, l'utilité de la surveillance de la révision est à remettre en question; Peter Weibel, quant à lui, a demandé aux autorités de trouver le juste milieu dans la réglementation. Il a été plusieurs fois souligné que l'organe de révision est considéré comme un interlocuteur et un sparringpartner et qu'une base de confiance doit être donnée. L'indépendance du réviseur en est une condition. Une rotation obligatoire de l'entreprise de révision contredit toutefois ces exigences. Peter Weibel a ajouté que, de toute façon, «Si l'on est pas satisfait de son organe de révision, il faut en changer».

Tous étaient d'accord pour dire que la branche devait à nouveau placer l'être humain au centre. La complexité de la matière ne demande pas seulement de la compétence professionnelle qui de toute façon est sous entendue. Le Professeur Hanspeter Walter, Président de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision: "Nous regrettons en partie le manque d'esprit critique des réviseurs face à leurs clients.» Peter Weibel: «J'attends du réviseur un courage civique et qu'il interpelle le management. Dans leur choix de collaborateurs et de partners, les entreprises de révision doivent prêter une attention encore plus grande à une compétence sociale élevée et aux capacités de communication et investir encore plus de temps dans l'encouragement de la compétence sociale. Cela permet également de diminuer l'expectation gap». Monika Ribar a rappelé que: «L'être humain fait la différence», et le chef d'entreprise Ruedi Noser a ajouté que «des entreprises mal gérées ont souvent de mauvais réviseurs.» Otto Wyss a conclu que «le professionnel judgement doit reprendre de l'importance et les contenus doivent passer avant les formalités. C'est ainsi que nous pourrions encore mieux répondre aux besoins des clients.»

"La politique fiscale - moyen de pression universel exercé contre la Suisse".

Eveline Widmer-Schlumpf, Conseillère fédérale, a souligné que, la Suisse disposait toujours d'un régime fiscal très compétitif dans un contexte international. La pression de l'étranger exercée sur le système fiscal suisse doit toutefois être prise au sérieux. Dominik Bürky, nouveau Président de la Chambre fiduciaire, a ajouté que celle-ci vise avant tout à soustraire de la matière fiscale à la Suisse tout en menaçant la compétitivité de celle-ci en tant que lieu d'implantation. Dr Markus R. Neuhaus, CEO de PwC Suisse, a exigé: «Tirons un trait sur le passé!»

En relation avec la simplification du système fiscal, Eveline Widmer-Schlumpf a précisé que ce serait la tâche et le courage d'une génération de faire ce grand pas en avant, mais que cette simplification devrait être neutre sur le plan budgétaire. Le problème est également que des changements entraînent toujours des transferts de la charge fiscale et qu'il y a des perdants et des gagnants.

Adaptations de la gouvernance de la Chambre fiduciaire

L'assemblée générale qui s'est tenue le vendredi après-midi a décidé de la nouvelle orientation de la Chambre fiduciaire et de son positionnement face aux défis actuels. Dominik Bürky, membre de la Direction et responsable conseil juridique et fiscal d'Ernst & Young SA, était élu comme nouveau Président de la Chambre. La structure de gouvernance de la Chambre fiduciaire, prévoit surtout une intégration accrue des sections dans la direction ainsi que la mise en place d'une nouvelle Direction. Celle-ci se compose du nouveau Directeur Dr Marius Klauser, ainsi que de Günter Büchler et de Dr Thorsten Kleibold. Dr Marius Klauser succède à Albert Guntli qui, en sa qualité de Directeur de la Chambre fiduciaire, a présidé pendant les 25 dernières années à la destinée de l'association professionnelle et en a fait en une association efficace capable de défendre les intérêts de la profession. Le 1er janvier 2012, l'actuel Président du Conseil aux États, Dr iur. Hansheiri Inderkum prendra la direction du domaine Affaires publiques de la Chambre fiduciaire, fonction détenue actuellement par Kurt Schüle. Gisela Kübler dirigera quant à elle le nouveau dicastère Information et communication à partir de mi-novembre.

La Chambre fiduciaire en bref

La Chambre fiduciaire, Chambre suisse des experts comptables et fiscaux, est l'association faitière de la branche fiduciaire avec les domaines audit, conseil économique et fiscal. Elle compte 950 entreprises totalisant environ 14'000 employés ainsi que 5'600 personnes physiques au nombre de ses membres. Le chiffre d'affaire annuel estimé des entreprises affiliées s'élève à CHF 3 milliards. La Chambre fiduciaire s'engage pour ses membres et les soutient par un travail professionnel engagé et une offre de formation continue attrayante. Elle offre aux jeunes de la profession les formations au diplôme d'expert-comptable ou d'expert fiscal. Dans son dialogue avec la politique, les administrations et les normalisateurs, la Chambre fiduciaire poursuit la création de conditions-cadres attrayantes pour ses membres et pour l'économie tout entière.

Contact:

Dominik Bürgy, Président de la Chambre fiduciaire
E-Mail: dominik.buergy@treuhand-kammer.ch
Tél.: +41/58/289'44'35

Dr Marius Klauser, Directeur de la Chambre fiduciaire
E-Mail: marius.klauser@treuhand-kammer.ch
Mobile: +41/79/604'20'69)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100050700/100706916> abgerufen werden.